



CONSEIL CANADIEN SUR **L'APPRENTISSAGE**  
CANADIAN COUNCIL ON **LEARNING**

RAPPORT **ANNUEL** 2004-2005

**Bureau d'Ottawa**

215 – 50, rue O'Connor  
Ottawa ON K1P 6L2  
Tél. : 613.782-2959  
Télééc. : 613.782-2956

**Bureau de Vancouver**

1805 – 701, rue Georgia Ouest  
C.P. 10132  
Vancouver BC V7Y 1C6  
Tél. : 604.662-3101  
Télééc. : 604.662-3168

## TABLE DES MATIÈRES

Message du président . . . . .	3	Des germes à la croissance . . . . .	15
Message du président-directeur général . . . . .	5	Rapport d'étape . . . . .	17
Le Conseil canadien sur l'apprentissage . . . . .	7	États financiers . . . . .	19
Principaux volets de l'action du conseil . . . . .	9	Conseil d'administration et équipe du conseil . . . . .	27
Les centres du savoir . . . . .	13		

## MESSAGE DU PRÉSIDENT



**Robert Giroux**  
Président du conseil  
d'administration

Je suis heureux de vous faire savoir que le Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA) a jeté des bases solides pendant sa première année de fonctionnement. Pour un organisme nouvellement créé, le CCA a réalisé de grands progrès dans plusieurs domaines critiques, qui auront un effet positif et durable sur la manière dont les Canadiens apprennent.

Le Conseil canadien sur l'apprentissage a été créé à l'issue d'une consultation pancanadienne sur l'innovation. En réponse à la question : « De quoi le Canada a-t-il besoin pour réussir dans l'économie du savoir? », de nombreux Canadiens ont répondu à maintes reprises : « Une population hautement formée ». La réponse la plus fréquente ne portait pas sur la technologie ou sur les abattements fiscaux, mais plutôt sur les gens.

J'ai eu l'honneur d'être l'un des trois administrateurs fondateurs du CCA, avec MM. Milton Wong et Ben Levin. Ensemble, nous avons recruté neuf autres administrateurs exceptionnels, issus des milieux de l'éducation, des entreprises et des secteurs privé et public, représentant toutes les régions du pays. Siégeant à titre bénévole, ils font bénéficier le CCA de leur expertise et de leurs talents extraordinaires alors que le Conseil s'efforce de bâtir une culture nationale d'apprentissage.

Je souhaite rendre un hommage particulier à M. Ben Levin, qui a récemment quitté le Conseil afin d'assumer les fonctions de sous-ministre de l'Éducation en Ontario. Au nom du CCA, je suis heureux de le féliciter sur sa nomination et de lui marquer notre profonde reconnaissance pour l'œuvre importante qu'il a accomplie à titre de membre fondateur.

Le conseil d'administration a été enchanté que M. Paul Cappon accepte le poste de président-directeur général du CCA. M. Cappon a une vision à la mesure de ses antécédents remarquables. Avant d'entrer en fonctions au CCA, il occupait le poste de directeur général du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). Nous sommes ravis qu'il ait pris la direction du CCA alors que nous nous efforçons de découvrir comment nous pouvons encourager les Canadiens à faire de l'apprentissage un engagement et un projet de toute la vie.

Tandis que le CCA s'emploie à développer un réseau national de partenariats et à bâtir une architecture nationale de l'apprentissage dans tout le Canada, je tiens à réitérer mon enthousiasme et mon optimisme. Avec des Canadiens issus de tous les milieux, nous nous attelons à ce nouveau projet exaltant.

## MESSAGE DU **PRÉSIDENT-DIRECTEUR** GÉNÉRAL



*Paul Cappon*  
**Paul Cappon**  
Président-directeur  
général

Dans ma première allocution après mon entrée en fonctions en tant que président-directeur général, j'ai déclaré que la création du Conseil canadien sur l'apprentissage est un projet plus prometteur que toute autre initiative dans le domaine de l'apprentissage conçue depuis plusieurs décennies. Le Conseil, en abordant l'apprentissage sur un plan stratégique et pancanadien, peut apporter sa contribution importante au pays ainsi qu'à la qualité de vie des Canadiens individuels.

La passion de l'apprentissage au Canada brille de mille feux dans tous les coins de notre pays. Cet éclat est précieux car il témoigne de notre profond engagement envers l'apprentissage, partagé par les citoyens et les familles de tout le pays. C'est là une valeur canadienne durable, enracinée dans notre histoire aussi profondément que notre attachement aux soins de santé universels.

Mais cet éclat se ternit et s'estompe à moins d'être continuellement ravivé. Nous devons façonner à partir des joyaux de l'excellence en apprentissage dans tout le Canada une parure composée de couleurs et de matières locales mais présentant un caractère distinctement national.

Telle est ma vision du CCA. Le CCA offre une rare occasion de mettre en place une vision, une mission et un modèle d'apprentissage continu, susceptibles d'unir les Canadiens vers un but commun.

Le CCA pourrait insuffler vie, dans la pratique, à la notion transformative d'une architecture d'apprentissage pancanadienne, grâce à un modèle unique en son genre mais profondément canadien. Notre première année a donné un vigoureux coup d'envoi à cette transformation; au cours des années à venir, nous nous efforcerons d'appuyer les apprenants et de parvenir à réaliser le potentiel d'un projet qui exprime des valeurs partagées par tous les Canadiens et qui peut contribuer à bâtir notre nation.

Fondé sur un modèle de collaboration, d'inclusion et de partenariat, le CCA cultivera et entretiendra des relations soutenues avec des organismes du secteur de l'apprentissage, des groupes communautaires, des organismes non gouvernementaux, des gouvernements et des chercheurs dans le cadre de nos efforts en vue de créer un itinéraire d'apprentissage pancanadien.

« C'est en diffusant l'information dans tout le pays que nous donnerons à chacun l'accès au savoir et les moyens de mieux apprendre, afin de bâtir une société plus dynamique et un Canada enrichi et plus éclairé d'un océan à l'autre. »

Paul Cappon, Président-directeur général / Novembre 2004

## LE CONSEIL CANADIEN SUR L'APPRENTISSAGE

Le Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA) a été créé à l'issue d'une consultation nationale étendue qui a révélé l'importance de l'apprentissage continu dans la société et l'économie du savoir d'aujourd'hui. En mars 2004, le CCA a signé une entente de financement sur cinq ans avec Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Le CCA a pour mission de fournir aux apprenants, aux éducateurs et aux responsables politiques des résultats de recherche de haute qualité et des pratiques exemplaires sur tous les aspects de l'apprentissage, depuis la petite enfance jusqu'au milieu de travail et au-delà.

La vision pour la création du CCA a été annoncée pour la première fois au Sommet national sur l'innovation, à Toronto en novembre 2002, sous le nom d'« Institut canadien de l'apprentissage ». Des chefs de file de tous les milieux du Canada — éducation, entreprises, syndicats, gouvernements, organismes autochtones et organismes non gouvernementaux en tous genres — se sont entendus pour affirmer que le Canada ne doit plus se payer de mots en matière d'apprentissage continu et étendu à toute la vie : ils ont revendiqué la création de liens entre les divers éléments de nos systèmes d'apprentissage, un véritable itinéraire national vers une culture d'apprentissage s'étendant à toute la vie d'un individu.

Il s'agissait de déterminer quels modèles et quelles pratiques donnent ou non des résultats en matière d'éducation, au Canada et à l'étranger, afin d'éclairer les choix d'apprentissage. Les entreprises et les syndicats ont constaté la nécessité de perspectives et de solutions pancanadiennes aux problèmes de l'apprentissage en milieu de travail, afin de créer les conditions propices à l'innovation et à la productivité.

Mais l'apprentissage n'est pas simplement une affaire d'innovation et de productivité; il joue encore un rôle clé dans le développement personnel, la participation à la société et la cohésion sociale.

Le CCA examinera les questions d'apprentissage sous un grand nombre de points de vue. Notre approche sera fondée sur l'impératif de la collaboration. Le CCA établira des partenariats avec tous les paliers de gouvernement, des établissements d'apprentissage, des organismes non gouvernementaux et des apprenants, afin d'enrichir les réseaux, les compétences et les organismes existants.



Le CCA a une mission unique en son genre : informer les Canadiens des progrès de l'apprentissage au Canada.

## PRINCIPAUX VOLETS DE L'ACTION DU CONSEIL

Le Conseil canadien sur l'apprentissage a une mission unique en son genre : informer les Canadiens des progrès de l'apprentissage au Canada, favoriser une culture d'apprentissage à l'échelle du Canada en coopération avec tous nos partenaires, et encourager et faciliter l'échange des connaissances parmi tous ceux qui s'occupent de faire progresser l'apprentissage dans tout le pays. L'approche du CCA comporte trois volets : recherche et mobilisation des connaissances, suivi et rapports, et échange de connaissances. En outre, le CCA dispose d'une équipe consacrée aux initiatives stratégiques et à la liaison, qui s'occupe de développer de nouveaux partenariats, et qui va travailler en étroite collaboration avec les centres du savoir du CCA.

### Recherche et mobilisation des connaissances

*Partager l'information pour obtenir des résultats*

Le CCA entend créer un réseau d'apprentissage qui va au-delà des chercheurs, des responsables politiques et des universitaires. Nous nous engageons à rendre les résultats de nos travaux aussi accessibles et pertinents pour les Canadiens en général que pour les spécialistes en apprentissage.

L'équipe de recherche et de mobilisation des connaissances du CCA commandera des états de la situation dans chaque domaine, lesquels identifieront ce que nous savons sur l'apprentissage; les lacunes dans nos connaissances; et les pistes d'investigation les plus prometteuses. L'équipe de recherche et de mobilisation des connaissances consultera également les partenaires d'apprentissage du CCA afin de déterminer les priorités de recherche que le Conseil devrait privilégier dans les années à venir. Les recherches commanditées par le CCA feront l'objet d'un examen par les pairs afin d'en assurer non seulement la rigueur conceptuelle et méthodologique, mais encore :

- **la pertinence** – les résultats seront-ils applicables aux politiques et pratiques canadiennes en matière d'apprentissage?
- **l'accessibilité** – les conclusions seront-elles utiles pour les utilisateurs comme les enseignants, les apprenants et les communautés, et ceux-ci pourront-ils les comprendre?
- **l'adaptabilité** – les modèles peuvent-ils être mis en œuvre économiquement dans toutes les communautés d'apprentissage au Canada?
- **la collaboration** – les recherches remportent-elles l'adhésion d'autres institutions et organismes, et contribueront-elles à développer des partenariats avec ceux qui en feront usage?

Toutes les recherches soutenues par le CCA comporteront une stratégie explicite de mobilisation des connaissances, et devront obligatoirement mettre en jeu des partenariats entre les chercheurs, les ONG ou divers paliers de gouvernement.

## Suivi et rapports

*Le suivi des progrès est la base d'un meilleur rendement*

Les indicateurs sont un outil essentiel pour suivre les progrès du Canada en matière d'apprentissage. Le CCA dressera une liste étendue d'indicateurs de l'apprentissage et créera un indice composite de l'apprentissage qui représentera la manière dont les Canadiens apprennent et précisera dans quelle mesure ils réussissent. Ces indicateurs aideront les Canadiens à juger de nos progrès dans l'apprentissage au fil du temps dans plusieurs domaines clés.

L'équipe de suivi et de rapports du CCA :

- élaborera des indicateurs pancanadiens intégrés en vue d'identifier les progrès dans l'apprentissage continu;
- créera un itinéraire allant de la petite enfance jusqu'à l'apprentissage chez les adultes et en milieu de travail;
- diffusera des informations et des rapports auprès des utilisateurs de renseignements sur l'apprentissage.

Le site Web du CCA donnera directement accès à ces indicateurs ainsi qu'au contexte nécessaire pour interpréter les données statistiques. Le site comportera également des liens avec les divers rapports et conclusions de recherche reliés à ces indicateurs.

Une publication annuelle présentera les indicateurs clés du CCA sous forme de manuel; il s'agit d'illustrer l'état de l'apprentissage au Canada en proposant des aperçus sur « ce que nous savons », « ce que nous ne savons pas », et « ce que nous devons faire à présent ».

## Échange de connaissances

*Bâtir une communauté nationale d'apprentissage*

Le CCA recherchera des programmes et pratiques d'apprentissage novateurs, qui débouchent sur des résultats significatifs, partout au pays et dans le monde. La découverte de pratiques et de modèles d'apprentissage prometteurs et le contrôle de leur applicabilité au contexte canadien constitue un élément clé du développement d'approches à l'apprentissage plus efficaces pour les années à venir. Toutefois, il ne suffit pas d'identifier des pratiques; le CCA créera des réseaux pour les partager et pour contribuer à les mettre en œuvre avec les résultats voulus.

L'équipe d'échange de connaissances du CCA :

- établira des partenariats avec des organismes existants possédant une connaissance spécialisée de l'apprentissage continu, afin de prolonger leur travail;
- soutiendra des activités de transfert des connaissances, notamment des conférences, des forums, des expositions et des tables rondes;
- favorisera l'échange des cas de réussite et des pratiques exemplaires dans tout le Canada;
- fera participer les utilisateurs à la conception et à la diffusion des recherches en vue d'améliorer l'assimilation des connaissances.

## Initiatives stratégiques et liaison

Le CCA est basé sur un modèle de partenariats et de collaboration. L'équipe des initiatives stratégiques et de la liaison du CCA établira et entretiendra un dialogue ouvert avec des organismes externes et enrichira les réseaux existants grâce à de nouveaux

partenariats. L'équipe prendra également en charge les travaux relatifs aux thèmes transdisciplinaires du CCA : littératie, sexe, culture, apprentissage virtuel et langue minoritaire francophone – tout en assurant le bon fonctionnement des centres du savoir du CCA.

| Le CCA a identifié cinq grands domaines de l'apprentissage qui exigent une attention immédiate.

## LES CENTRES DU SAVOIR

*Cinq défis fondamentaux dans l'apprentissage au Canada*

Le CCA a identifié cinq grands domaines de l'apprentissage qui exigent une attention immédiate. En vue d'assurer que ces questions sont prises en charge dans une perspective pancanadienne, le CCA crée cinq centres du savoir situés dans les régions du Canada, à l'appui de son travail sur ces thèmes. Ces centres seront responsables de la création d'un réseau national de spécialistes dans chaque domaine d'apprentissage spécifique et conseilleront le CCA sur les priorités en matière de recherche, de mobilisation des connaissances, de suivi et de rapport et d'échange de connaissances pour chaque domaine.

Les cinq centres du savoir sont :

- **apprentissage chez les adultes**, dans le Canada atlantique;
- **apprentissage chez les jeunes enfants**, au Québec;
- **apprentissage et le milieu de travail**, en Ontario;
- **apprentissage chez les autochtones**, dans la région Prairies, Territoires du Nord-Ouest, Nunavut;
- **santé et apprentissage**, dans la région Colombie-Britannique, Yukon.

Tous seront des centres nationaux d'expertise et d'action, et tous devront jouer un rôle de leadership au plan pancanadien, d'une manière collaborative et inclusive, conformément à l'esprit et à la mission du CCA.

Ces emplacements ont été choisis en partie en fonction de l'expertise existante dans chaque région dans les domaines particuliers. Par exemple, le Canada atlantique a très bien réussi à mettre au point une gamme de programmes de développement des compétences en littératie et de recyclage professionnel qui répondent aux défis que les adultes doivent relever tard dans leur vie. Le Québec investit depuis de nombreuses années dans les programmes d'apprentissage pour les jeunes enfants, et des spécialistes de renommée mondiale en apprentissage dans les premières années y sont domiciliés.

Avec son énorme population active, l'Ontario recherche continuellement des pratiques novatrices en apprentissage en milieu de travail et en programmes d'apprentissage, afin d'assurer qu'elle dispose des ressources humaines requises pour rivaliser sur le marché mondial. Les Prairies et les territoires sont à l'avant-garde des tentatives en vue de parvenir à des résultats d'apprentissage renforcés pour les Canadiens autochtones.

Les recherches démontrent un solide lien entre les niveaux d'éducation et les niveaux de santé, et la région Colombie-Britannique – Yukon contient une base active de chercheurs spécialisés dans l'interface santé-éducation. Le Centre du savoir sur la santé et l'apprentissage du CCA fera fond sur cette base et créera des liens entre les chercheurs dans tout le pays.

### **Apprentissage structuré**

L'apprentissage structuré – depuis la maternelle jusqu'au secondaire et au postsecondaire – est un élément clé de l'équation d'apprentissage. Le CCA entend collaborer en partenariat avec les provinces et territoires, par l'intermédiaire du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] et avec le Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE). Le CSCE, partenariat entre Statistique Canada et le CMEC, mène d'importantes recherches sur le système d'éducation structuré. Le CCA et le CMEC pourraient financer conjointement un nombre de projets afin de fournir une source de données sur l'apprentissage plus riche et plus récente.

Le Conseil s'est vu offrir l'occasion d'établir une vision et une mission qui serviront de modèle pour l'apprentissage continu, qui uniront les Canadiens dans l'action vers un but commun. Sans une approche pancanadienne soutenue, les apprenants, les provinces et les autorités régionales n'auront pas la possibilité de parvenir pleinement à leurs objectifs. Sans ce cadre national, les Canadiens rateront le nouveau « chemin de fer du savoir » qui reliera les Canadiens de toutes les régions, de toutes les générations, et de toute langue. — Paul Cappon, Président-directeur général

## DES GERMES À LA CROISSANCE

*Ce que nous avons fait et nos perspectives d'avenir*

Le présent rapport porte sur l'année de fondation du CCA, et survole les nombreux mécanismes qui ont été mis en marche pour assurer la réussite future de l'organisme. Notre approche était basée sur les cinq « P » – établissement de **priorités**, établissement de **plans**, élaboration de **processus** et de **partenariats**, et **production** de résultats.

Trois administrateurs fondateurs ont recruté neuf autres directeurs éminents ayant des qualifications diverses, de partout au Canada. Le président-directeur général est entré en fonctions en octobre 2004. Le personnel d'Ottawa et de Vancouver a été recruté. Le premier plan d'affaires du CCA a été élaboré et approuvé.

Le CCA a diffusé en mars 2005 une demande d'expressions d'intérêt pour la création de ses cinq centres du savoir. Les quelque 130 réponses reçues démontrent le degré élevé d'intérêt que suscite la création de ces réseaux nationaux d'apprentissage.

Pendant l'année qui s'ouvre, le CCA va commencer à voir grandir les germes semés pendant sa première année d'existence. Des conférences de développement pour les centres du savoir se déroulent au long du printemps et de l'automne 2005 en vue de réunir les spécialistes dans chaque domaine des secteurs public, privé et à but non lucratif en vue d'établir des priorités et de bâtir des partenariats. En 2005-2006, les cinq centres du savoir seront opérationnels et le CCA publiera son indice composite de l'apprentissage. Les états de la situation identifieront les priorités en matière de recherche.

Le CCA a déjà fait beaucoup de chemin vers son objectif : créer une architecture d'apprentissage qui soutiendra les Canadiens dans leur quête de l'apprentissage.

## RAPPORT D'ÉTAPE

Le Conseil canadien sur l'apprentissage rend compte aux Canadiens et doit présenter chaque année un rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs figurant dans son plan d'affaires. Le tableau suivant résume les buts du CCA et ses réalisations pendant la période du 1<sup>er</sup> avril 2004 au 31 mai 2005.

But	Situation
Recrutement du conseil d'administration	Dix des douze administrateurs ont été nommés au plus tard le 1 <sup>er</sup> juillet 2004 et, le 1 <sup>er</sup> octobre 2005, tous les administrateurs siégeaient au conseil. La composition du conseil établit un équilibre entre les milieux de l'éducation, les entreprises et les syndicats ainsi que les régions du Canada.
Recrutement du président-directeur général	M. Paul Cappon est entré en fonctions en octobre 2004.
Recrutement du personnel	Le personnel de direction du CCA était en place au plus tard le 1 <sup>er</sup> avril 2005.
Création des centres du savoir	Le CCA a diffusé une demande d'expressions d'intérêt pour la création de ses cinq centres du savoir en mars 2005. Le CCA a pour but que les cinq centres du savoir soient opérationnels en 2005-2006.
Mise en place des partenariats	Au 31 mars 2005, le CCA avait pris les premières mesures en vue d'établir plusieurs partenariats clés. Il a versé 397 000 \$ à Statistique Canada pour améliorer l'infrastructure de collecte de données; il a entamé des discussions avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et le Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada au sujet de la recherche, du suivi et des rapports dans le domaine de l'apprentissage structuré, et il a rencontré un large éventail de partenaires en apprentissage, gouvernementaux et non gouvernementaux, pour évoquer des moyens de collaboration.
Mise en place du processus de recherche	Le CCA a développé les processus et les paramètres de son programme de recherche. Au printemps 2005, le CCA lancera son programme de recherche en diffusant une demande de propositions pour des états de la situation dans divers domaines d'apprentissage, y compris les thèmes des centres du savoir – autochtones, adultes, jeunes enfants, santé et milieu de travail – ainsi que des questions transdisciplinaires – sexe, culture, apprentissage dans le français langue de la minorité, apprentissage virtuel et littératie.

# ÉTATS FINANCIERS

## Rapport des vérificateurs

### Aux membres du Conseil canadien sur l'apprentissage

Nous avons vérifié le bilan du Conseil canadien sur l'apprentissage aux 31 mars 2005 et 2004 ainsi que les états des revenus et des dépenses et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour les périodes terminées à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil aux 31 mars 2005 et 2004, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les périodes terminées à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur les corporations canadiennes et pour l'exercice terminé le 31 mars 2005, nous déclarons qu'à notre avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Comptables agréés  
Ottawa, Ontario  
Le 22 avril 2005

## TABLE DES MATIÈRES

Rapport des vérificateurs .....	19	État de flux de trésorerie .....	21
État des revenus et des dépenses et de l'évolution de l'actif net .....	20	Notes complémentaires .....	22
Bilan .....	20	ANNEXE A - Dépenses .....	26

État des revenus et des dépenses et de l'évolution de l'actif net pour les périodes terminées les 31 mars 2005 et 2004

	2005	2004
	(12 mois)	(4 mois)
Revenus		
Intérêts (note 8)	1 598 169 \$	- \$
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations corporelles (note 9)	22 213	-
	1 620 382	-
Dépenses (annexe A)		
Mobilisation sur la recherche et le savoir	11 669	-
Surveillance et rapports	455 953	-
Initiatives stratégiques	69 525	-
Exploitation et administration	1 083 235	-
	1 620 382	-
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	-	-
ACTIF NET AU DÉBUT	-	-
ACTIF NET À LA FIN	- \$	- \$

• Voir les notes complémentaires

Bilan aux 31 mars 2005 et 2004

	2005	2004
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	742 638 \$	- \$
Débiteurs (note 3)	127 114	1 048
Frais imputables au prochain exercice	55 406	-
Coûts de démarrage reportés (note 4)	-	31 507
	925 158	32 555
PLACEMENTS À LONG TERME (note 5)	85 000 000	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	129 030	-
	86 054 188 \$	32 555 \$
PASSIF À COURT TERME		
Comptes à payer et frais courus	785 516 \$	32 555 \$
AVANTAGES INCITATIFS RELATIFS À UN BAIL (note 7)	18 096	-
APPORTS REPORTÉS (note 8)	85 121 546	-
APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 9)	129 030	-
	85 268 672	-
ACTIF NET	-	-
	86 054 188 \$	32 555 \$

• Voir les notes complémentaires

# LE CONSEIL CANADIEN SUR L'APPRENTISSAGE

État de flux de trésorerie pour les périodes terminées les 31 mars 2005 et 2004

	2005	2004
	(12 mois)	(4 mois)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE LIÉE AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :		
EXPLOITATION		
Excédent des revenus sur les dépenses	- \$	- \$
Ajustements pour les éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	22 213	-
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations corporelles	(22 213)	-
	-	-
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 10)	602 996	-
	602 996	-
INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(151 243)	-
Augmentation en placements	(85 000 000)	-
	(85 151 243)	-
FINANCEMENT		
Apports reportés	85 000 000	-
Revenus de placements reportés	272 789	-
Avantages incitatifs relatifs à un bail	18 096	-
	85 290 885	-
AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE	742 638	-
ENCAISSE AU DÉBUT	-	-
ENCAISSE À LA FIN	742 638 \$	- \$

• Voir les notes complémentaires

Au nom du conseil d'administration.



Président du comité de vérification et de placements



Président du conseil d'administration

## 1. DESCRIPTION DE L'ORGANISME

Le Conseil canadien sur l'apprentissage (le Conseil) est un organisme national à but non lucratif constitué le 11 décembre 2003 en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. L'organisme a débuté activement ses opérations en avril 2004.

Le mandat du Conseil est d'améliorer l'apprentissage dans tout le Canada pour le bénéfice de tous les Canadiens, en informant les Canadiens des progrès sur l'apprentissage au Canada, en encourageant avec tous nos partenaires en éducation, à l'échelle du Canada, une culture de l'apprentissage, et en encourageant et en facilitant l'échange des connaissances et de l'information avec ceux qui sont impliqués à livrer l'apprentissage partout au pays.

Le Conseil est exonéré de l'impôt sur le revenu.

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

### Constatation des revenus

Le Conseil applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir

peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

### Revenu de placements

Les intérêts sont constatés dans la mesure où ils sont gagnés. Les revenus d'intérêts sur les investissements non sujets à des restrictions sont constatés comme revenus dans l'exercice où ils sont gagnés. Les revenus d'intérêts sur les placements assujettis à des restrictions sont reportés et constatés comme revenus à l'état des revenus et des dépenses dans la mesure où les dépenses admissibles sont engagées.

### Placements

Les placements sont comptabilisés au coût. Si la valeur du marché du placement est inférieure au coût et cette perte de valeur est considérée comme permanente, le placement est réduit à la valeur du marché.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue des immobilisations comme suit :

Mobilier de bureau et équipement	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ans

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### Instruments financiers

Les instruments financiers du Conseil comprennent l'argent comptant, les débiteurs, les placements et les créditeurs et frais courus. Les placements dans des instruments financiers placent le Conseil face à des risques liés aux placements. Ceux-ci incluent les risques provenant des variations dans les taux d'intérêt. La direction du Conseil est d'avis que le Conseil n'est pas exposé de façon matérielle aux risques de taux d'intérêt, aux risques de change ou de crédit provenant de ces instruments financiers. La valeur comptable des instruments financiers du Conseil se rapproche de leur juste valeur sauf indication contraire.

### Incertitude de mesure

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada fait appel à la juste valeur et aux estimations de la direction quant à la mesure à rapporter pour les éléments d'actif et de passif, dans les états financiers et les montants à présenter pour les revenus et les charges au cours de l'exercice. La mesure définitive de ces éléments peut différer de ces estimations. Selon la direction, les états financiers ont été préparés avec soin et minutie dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables.

## 3. DÉBITEURS

Les débiteurs se composent comme suit :

	2005	2004
Intérêt couru	74 777 \$	- \$
Taxe sur les produits et services à recouvrer	45 713	-
Avances pour frais de voyage	6 624	-
	<b>127 114 \$</b>	<b>- \$</b>

## 4. COÛTS DE DÉMARRAGE REPORTÉS

Les coûts de démarrage reportés comprennent les frais juridiques et les frais de constitutions encourus avant le début actif des activités.

## 5. PLACEMENTS À LONG TERME

Les placements se composent de certificats de placement garantis venant à échéance le 18 avril 2005 avec un rendement de 2,47 %. Les intérêts gagnés mais non reçus sont comptabilisés dans les comptes à recevoir. La valeur marchande des placements se chiffre à 85 000 000 \$.

**6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2005			2004
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau et équipement	44 889 \$	4 489 \$	40 400 \$	- \$
Matériel informatique	84 716	14 118	70 598	-
Logiciels	21 638	3 606	18 032	-
	151 243 \$	22 213 \$	129 030 \$	- \$

**7. AVANTAGES INCITATIFS**

Au cours de l'exercice, le Conseil a conclu un contrat de bail pour une durée de quarante-six mois qui prévoit une période de trois mois de loyer gratuit antérieure au début du contrat d'une valeur de 54 288 \$. Un mois de loyer gratuit a été enregistré à la fin de l'exercice pour un montant de 1 180 \$ résultant en une dépense nette de loyer de 18 096 \$ et le solde devra être reconnu au cours de l'exercice fiscal 2006.

Le montant du loyer gratuit sera amorti sur la durée du bail comme une diminution annuelle de la dépense de loyer d'un montant de 14 162 \$.

**8. APPORTS REPORTÉS**

En avril 2004, le Conseil a reçu de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) un financement de 85 millions de dollars pour encourager et soutenir un processus décisionnel fondé sur l'expérience dans tous les domaines de l'acquisition continue du savoir. Les fonds et tout revenu gagné sur ces fonds seront utilisés pour informer régulièrement les Canadiens sur les progrès du Canada sur les résultats d'apprentissage et pour encourager l'échange des connaissances et de l'information entre partenaires en éducation. L'accord de financement contient certaines restrictions sur l'utilisation des fonds et précise que les fonds doivent être entièrement utilisés avant le 31 mars 2009.

**8. APPORTS REPORTÉS (suite)**

Le solde des apports reportés a évolué de la façon suivante :

	2005	2004
Solde au début	- \$	- \$
Apports reçus de RHDCC	85 000 000	-
Revenus de placement affecté	1 870 958	-
Montant constaté comme revenu	(1 598 169)	-
Montant transféré aux apports reportés liés aux immobilisations corporelles	(151 243)	-
Solde à la fin	85 121 546 \$	- \$

**9. APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2005	2004
Solde au début	- \$	- \$
Montant transféré des apports reportés	151 243	-
Montant constaté comme revenu	(22 213)	-
Solde à la fin	129 030 \$	- \$

**10. VARIATION DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION**

	2005	2004
Débiteurs	(126 066) \$	- \$
Frais payés d'avance	(55 406)	-
Créditeurs et frais courus	752 961	-
Coûts de démarrage	31 507	-
	602 996 \$	- \$

**11. ENGAGEMENTS**

Le Conseil loue un espace à bureaux en vertu d'un contrat de location-acquisition venant à échéance le 31 mars 2009. Les montants minimums à payer au cours des quatre prochaines années sont les suivants :

	2006	2007	2008	2009
	193 816 \$	232 327	232 327	232 327
				890 797 \$

	Mobilisation sur la recherche et le savoir	Surveillance et rapports	Initiatives stratégiques	Exploitation et administration	Total 2005
Honoraires professionnels	2 463 \$	9 315 \$	- \$	460 478 \$	<b>472 256 \$</b>
Projets de recherche	-	410 895	-	-	<b>410 895</b>
Salaires et avantages sociaux	6 637	35 743	55 224	248 080	<b>345 684</b>
Déplacements	2 569	-	7 345	114 222	<b>124 136</b>
Dépenses de bureau	-	-	4 241	101 748	<b>105 989</b>
Technologies de l'information	-	-	1 633	75 817	<b>77 450</b>
Médias et communications	-	-	1 082	60 677	<b>61 759</b>
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	22 213	<b>22 213</b>
	<b>11 669 \$</b>	<b>455 953 \$</b>	<b>69 525 \$</b>	<b>1 083 235 \$</b>	<b>1 620 382 \$</b>

## CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ÉQUIPE DU CONSEIL

### Membres du conseil d'administration

**ROBERT GIROUX**  
Président du conseil

**SIR JOHN DANIEL**  
Président-directeur général  
Commonwealth of Learning

**SANDRA LEVY**  
Directrice,  
ressources humaines  
Decoma International Inc.

**KARLA JESSEN WILLIAMSON**  
Chercheuse principale  
Inuit Tapiriit Kanadami

**VERONICA LACEY**  
Vice-présidente du conseil  
Présidente-directrice  
générale  
The Learning Partnership

**RAY IVANY**  
Président  
Nova Scotia  
Community College

**ANGELA SCHIRA**  
Secrétaire-trésorière  
Fédération du travail de  
la Colombie-Britannique

**MILTON K. WONG**  
Président du conseil  
HSBC Asset  
Management Ltd.

**MARIE BATTISTE**  
Professeur/Directrice  
Centre de recherche sur  
l'éducation chez les  
autochtones  
Collège d'éducation  
Université de la  
Saskatchewan

**ALDÉA LANDRY**  
Présidente  
Landal Inc.

**GÉRARD VEILLEUX**  
Président,  
Power Communications Inc.

**PAUL CAPPON**  
Président-directeur général  
(ex officio)

### Équipe de gestion

**PAUL CAPPON**  
Président-directeur général

**MARC LACHANCE**  
Directeur délégué,  
Suivi et rapport

**JEAN MOSS**  
Directrice déléguée,  
Ressources humaines  
et administration

**JERRY RANKIN**  
Directeur des finances

**BETH EVERSON**  
Directrice,  
Communications

**DOUGLAS MACLEOD**  
Directeur délégué,  
Recherche et mobilisation  
du savoir

**ROBERT PATRY**  
Directeur délégué,  
Initiatives stratégiques  
et liaison

**DARYL ROCK**  
Directeur délégué,  
Échange de connaissances

**DOUGLAS HODGKINSON**  
Directeur,  
Initiatives stratégiques  
et liaison

**CHARLES UNGERLEIDER**  
Directeur,  
Recherche et  
mobilisation du savoir

### Personnel de bureau

**CLÉMENCE AHOUNOU**  
Adjointe administrative  
du Président-directeur  
général

**CHIRAZ GUESSAÏER**  
Analyste à la recherche

**SHEENA POWELL**  
Adjointe administrative

**PEGGY SPEIDEL**  
Administratrice  
du bureau de Vancouver

**KIMBERLEY FARLEY**  
Réception,  
préposée à la comptabilité

**TRACY HAMILTON**  
Administratrice  
du bureau d'Ottawa

**JOSÉE SAUVÉ**  
Spécialiste en  
communications

**WENDY MCMILLAN**  
Coordonnatrice de projets,  
Initiatives stratégiques  
et liaison

**JOHANNE SCHUMACHER**  
Adjointe exécutive  
au Président-directeur général